

**Les présentes conditions générales s'appliquent à toute personne inscrite à un cours auprès de l'Académie Professionnelle en Services Financiers et d'Assurances SAS.**

*(Ci-après désignée « APSFA »)*

**Inscription aux cours**

Avec son inscription, le/la participant/-e reconnaît avoir pris connaissance de ces conditions générales.

- L'inscription est définitive, la réception du formulaire bulletin d'inscription dûment signé et retourné auprès de l'APSFA fait foi.
- Les détails relatifs aux cours et à la partie en E-Learning, ainsi que les coordonnées bancaires sont transmises par mail.
- L'inscription implique le paiement total du cours.
- Le/la participant/-e s'engage avec son inscription à respecter le délai de paiement et le montant figurant sur le bulletin d'inscription, respectivement les délais et les montants et suppléments en cas de paiements fractionnés. En cas de retard de paiement, des frais de rappels de 50,00€ sont facturés en plus. En cas de non-respect prolongé du/des délai/s de paiement/s, le/la participant/-e peut être exclu/-e des cours et son accès au site d'E-Learning peut être annulé. Le paiement total du cours reste du, même en cas d'exclusion.
- Le non-paiement du cours, que ce soit partiel ou total, n'entraîne pas l'annulation de l'inscription.
- Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les participant/-es, et ce pour la durée de la formation/des cours suivis.
- Le/la participant/-e reconnaît avoir pris connaissance des règles applicables et les articles y relatifs pour les cours suivis/règlements d'examens de l'organisme respectif.

**Documents/accès aux documents et outils de formation du site E-Learning**

L'accès aux modules de formations sur le site d'E-Learning correspondant au cours choisi, ainsi que liens, résumés, accès aux exercices y relatifs sont compris dans le prix du cours.

- Le code personnel d'accès au site E-Learning est envoyé par mail au/à la participant/-e après réception du paiement des cours / 1er paiement pour les paiements fractionnés.
- L'accès au site est strictement personnel, toute transmission à un/des tiers du code d'accès, même pour une courte durée est strictement interdit. Il est également interdit d'ouvrir un accès à un/des tiers et/ou de le/les laisser utiliser et/ou visionner le contenu du site d'E-Learning. Le non-respect de ces clauses est systématiquement passible d'une amende et d'une ouverture de procédure de demande en dommages et intérêts.
- Il est strictement interdit au/à la participant/-e de s'approprier, reproduire, distribuer et/ou d'utiliser publiquement, de quelque manière que ce soit, même partiellement, des contenus, des parties ou des informations provenant du site d'E-Learning et/ou de quelconques documents ou liens et/ou outils de travail présents sur le site d'e-learning sans l'autorisation expresse et écrite de la direction de APSFA.
- L'accès est libre 24h/24h, 7jours/7. En cas de panne du système ou de blocage momentané de l'accès au site, le/la participant/-e peut directement contacter par mail la société garantissant la maintenance au site E-Learning. L'adresse mail est transmise avec le mail mentionnant le code d'accès personnel.
- APSFA ne peut pas être tenu pour responsable en cas de blocage aux accès et/ou au site d'E-Learning, ou en cas de défaut de fonctionnement de ce dernier. APSFA a conclu un contrat de maintenance qui garantit les accès susmentionnés, elle interviendra immédiatement auprès du gestionnaire du site en cas de problème dès qu'elle en a pris connaissance afin de garantir un service de qualité aux participants.

**Modification du programme des cours**

La direction d'APSFA peut procéder à des modifications du contenu du programme ou du prix des formations ainsi que du règlement et des conditions générales. Toute modification mentionnée précédemment sera automatiquement notifiée par mail. Si la modification a lieu entre le moment de l'inscription et le début d'un cours, le/la participant/-e qui souhaite s'opposer à une telle modification doit le communiquer par mail à l'APSFA dans les trente jours à compter du moment de la notification, toutefois au plus tard le jour précédant le début de la formation. En l'absence d'une communication dans les délais fixés, le/la participant/-e sera présumé avoir accepté la modification.

**Formation par modules (le/la participant/-e ne nécessite qu'un ou plusieurs modules de cours)**

Dans le cadre de formation partielle par module, les documents, les accès au site d'E-Learning sont limités au module/s concerné/s.

**Désistement des cours**

Pour les formations en ligne par e-learning, passé le délai de réflexion légal, l'inscription est définitive et ne peut être annulée. Exception :

- En cas de force majeure, le/a participant/-e doit avertir l'APSFA par écrit ou par mail et détailler les raisons de l'annulation de l'inscription. Ce genre de cas exceptionnel est traité individuellement par la direction de l'APSFA qui décidera du bien-fondé de la demande d'annulation formulée pour cas de force majeure. Cette décision de l'APSFA ne peut pas être contestée.
- Si le cas de force majeure est retenu, le/la participant/-e recevra une proposition de report des cours à une date ultérieure.
- Dans le cas où le/la participant/-e refuse cette proposition, des frais de dossier d'un montant de 350,00 € sont effectifs.

**Divers**

Les informations relatives au temps d'utilisation du site d'e-learning activement sont sauvegardées par l'APSFA dans un registre. Sur cette base, l'APSFA émet une attestation du temps de formation à l'attention de l'ORIAS. LE calcul est effectué une fois que toutes les formations sont terminées et les examens effectués.

- Les informations relatives aux personnes inscrites à un cours, que ce soit au niveau du/des paiement/s des cours, du genre de cours, du temps effectué, des résultats des examens finaux, des données personnelles figurant dans les documents d'inscriptions ou tout autre document relatif à la personne inscrite sont conservés à titre de statistique par l'APSFA.
- La personne qui s'est inscrite à un cours, autorise l'APSFA à utiliser ces données dans le cadre de la gestion administrative du dossier de cette dernière, même si elle se désiste d'un cours.
- Les données peuvent être utilisées à des fins de statistiques ou sur demande des autorités ACPR/ORIAS ou autres autorités.
- L'APSFA s'engage à ne pas divulguer à des tiers, des informations sur les personnes inscrites, hormis aux formateurs, formatrices et entreprises de formations collaborant avec l'APSFA pour les cours en relation avec la personne inscrite.

**Confidentialité**

- Hormis le cas d'une obligation légale ou réglementaire de divulgation, le/la participant/-e s'engage, durant la formation et après sa fin, à garder strictement confidentielles toutes informations relatives au contrat, conditions générales, annexes et informations mentionnées dans ces documents.

**Tribunal Compétent**

Pour toute contestation, le Tribunal compétent est situé à Lyon et en droit Français.